

FORMATIONS

2019-22



FORMATIONS 2019-2022

Dans le cadre de la mise en œuvre des différents axes du PRS, l'ARS Martinique veut soutenir une dynamique d'accompagnement et de formation des acteurs en addictologie du territoire martiniquais.

Pour faciliter cette démarche, elle a souhaité s'appuyer sur l'expertise nationale de la Fédération Addiction en matière de formation et sur le réseau addictions GIP-ACM dans la formation et l'accompagnement des acteurs du territoire.

Le présent document présente les formations qui seront proposées entre 2019 et 2022 aux professionnels du secteur de l'addictologie de Martinique. Les thématiques de formation ont été déterminées à partir des besoins exprimés par les acteurs de terrain dans un questionnaire diffusé durant le premier semestre 2019.

Ces formations seront intégralement financées par l'ARS et accessibles gratuitement.

Formations en 2019

Thématiques	Soins obligés en addictologie	Continuité des soins dans et en dehors de la prison
Dates	6 décembre 2019	9 et 10 décembre 2019

La continuité des soins, dans et en dehors de la prison

L'objectif général de cette formation est de faciliter la coopération entre les acteurs du soin (les professionnels des CSAPA notamment) et de la justice (unité sanitaire de centre de détention, SPIP, etc.), et des acteurs du soin du dedans et du dehors. La formation questionnera l'articulation des approches soignantes et l'accompagnement des usagers dans une dynamique de soins. Elle abordera également les impacts des dernières évolutions judiciaires, ses conséquences en termes de moyens humains et sur le profil de la population carcérale afin de répondre aux besoins de tous les usagers. Elle s'intéressera aux conditions nécessaires pour assurer la continuité des soins, qu'il s'agisse de problèmes d'addiction, mais aussi à de problèmes somatiques et psychiatriques, souvent présents.

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant dans le champ de l'articulation des soins dans et en dehors de la prison : professionnels des dispositifs spécialisés (CSAPA, CSAPA référents, CAARUD), des unités sanitaires et des SMPR, personnels judiciaires (SPIP particulièrement).

Soins obligés en addictologie

Les personnes présentant des conduites addictives problématiques sont confrontées à des enjeux situés à l'intersection du soin et de la sanction. Bien qu'amenés à coopérer dans le cadre des soins obligés, les professionnels de l'addictologie et de la justice s'inscrivent dans des logiques d'interventions différentes. Leurs objectifs, pratiques, contraintes et obligations respectifs peuvent paraître éloignés voire contradictoires. Ces éléments constituent souvent un frein à une collaboration optimale pourtant essentielle.

A l'heure où le dispositif judiciaire évolue, il semble opportun de tenter de définir les cadres d'intervention de ces deux secteurs et de réfléchir à un terrain commun. Afin de répondre à ces questions, cette formation s'appuie sur le travail de professionnels du soin et de leurs partenaires de la Justice et sur des intervenants dont les pratiques interrogent et dépassent ces paradoxes du soin obligé. **Cette formation s'adresse aux professionnels (soignants et secteur judiciaire) travaillant auprès des publics concernés par les soins obligés.**

Formations en 2020

Thématiques	Troubles neuropsychologiques et troubles de l'usage de substances psychoactives (BEARNI) <i>En partenariat avec Unicaen</i>	Addiction et Parentalité	Médicaments des addictions, intérêts dans l'accompagnement des thérapeutiques
Dates	27 au 29 Janvier 2020	Deuxième trimestre 2020	Troisième trimestre 2020

BEARNI, outil de dépistage des troubles neuropsychologiques liés à l'usage de substances psychoactives

Les troubles neuropsychologiques classiquement rencontrés sont des troubles exécutifs, des troubles de mémoire épisodique et de la mémoire de travail, des difficultés de traitement des informations visuo-spatiales, une perturbation de l'équilibre...BEARNI a été conçu pour permettre un dépistage rapide de ces troubles par des cliniciens non spécialisés en neuropsychologie. Sa passation nécessite peu de matériel (un chronomètre et un crayon) et dure entre 20 et 30 minutes. Elle permettra aux participants d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcool-dépendants ; de savoir dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants ; d'envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard ; d'identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

Vabret et al., 2013

Cette formation s'adresse aux professionnels (Médecin, IDE, psychologue, etc.) du secteurs de l'addictologie et particulièrement ceux qui accompagnent des personnes concernées par une consommation problématique d'alcool.

Addiction et parentalité

Parmi les femmes et les hommes accueillis dans les services spécialisés en addictologie, certains sont parents ou futurs parents. Les professionnels de ces services sont alors confrontés à des problématiques qui s'ajoutent à leurs « missions premières », et qui renvoient chacun à ses pratiques, ses représentations et ses limites : les consommations de substances psychoactives dans la vie quotidienne en présence des enfants, le comportement des parents souvent en marge, la place de l'enfant, les modalités de parentalité, les relations familiales, les projets de vie et le devenir des enfants.

Comment réfléchir et articuler cette dimension de la parentalité tout en préservant au mieux l'intérêt de l'enfant et celui de chaque parent ainsi que la relation parent-enfant ? Quels sont les types d'aides et d'accompagnements possibles, travail en réseau, accueil spécifique ? Comment conjuguer protection de l'enfance et soutien des adultes ? Cette formation apportera des connaissances cliniques, des expériences de terrain et une réflexion sur les représentations sociales. **Elle s'adresse à tous les professionnels de l'addictologie, de la périnatalité, de la prévention et de la protection de l'enfance.**

Médicaments des addictions, intérêts dans l'accompagnement thérapeutique

Les traitements médicamenteux tendent à occuper une place de plus en plus importante dans la prise en charge des addictions. Aux traitements utilisés classiquement et ponctuellement pour le sevrage de différentes substances psychoactives (alcool, opiacés, voire parfois cocaïne et cannabis) sont venus s'ajouter de nouveaux traitements de substitution pour la dépendance aux opiacés ainsi qu'une classe de médicaments que certains qualifient d' « addictolytiques » et dont l'exemple le plus emblématique est le Baclofène. Ces médicaments peuvent avoir une action spécifique pour telle ou telle addiction mais sont aussi susceptibles d'avoir une action générale utile dans toutes les addictions, y compris celles « sans substance ».

Cette formation, grâce à des temps d'apports de connaissances associés à des temps d'analyse de pratiques, permettra de préciser les intérêts et les limites des différents types de médicaments et la façon dont leur prescription peut s'intégrer dans une prise en charge globale, bio-psycho-socio-éducative, de la personne, avec ses éventuelles « comorbidités ».

Cette formation s'adresse aux médecins appelés à utiliser ces médicaments (généralistes, psychiatres, addictologues...) exerçant en libéral ou en institution, ainsi qu'à tous les professionnels des secteurs médico-social et sanitaire qui interviennent auprès de personnes présentant des conduites addictives (CSAPA, CAARUD, CJC, services hospitaliers d'addictologie...).

Formations en 2021

Thématiques	RDR et usages de substances psychoactives : éthique, postures et pratiques	Troubles psychiatriques et addictions	Addiction et précarité
Dates	Premier trimestre 2021	Deuxième trimestre 2021	Troisième trimestre 2021

Formations en 2022

Thématiques	Entretien Motivationnel Niveau 2	Entretien Motivationnel Niveau 3
Dates	Premier trimestre 2022	Troisième trimestre 2022

Les formations proposées par le réseau GIP-ACM et la Fédération Addiction pour les années 2019 à 2022 seront intégralement financées par l'ARS Martinique et totalement gratuites pour les professionnels du territoire.

Le nombre de place par formation est limité à 20 stagiaires par session.

Les inscriptions sont à réaliser par voie électronique. Pour toutes demandes d'inscription ou questions sur le programme des formations, une seule adresse :

formations.martinique@federationaddiction.fr

Septembre 19	Novembre 19	Décembre 19	
Intervention précoce : méthodologie et déploiement sur les territoires	Pratiques cliniques en CJC autour du PAACT	Soins obligés en addictologie	Continuité des soins dans et en dehors de la prison
9 et 10 septembre 2019	4 au 6 novembre 2019	6 décembre 2019	9 et 10 décembre 2019

Les formations **Intervention précoce** et **Pratiques clinique en CJC** sont proposées dans le cadre du plan d'accompagnement à la structuration de l'offre de prise en charge pour les jeunes du territoire Martiniquais. Cette initiative est mise en oeuvre à la demande de l'ARS Martinique avec l'appui de la Fédération Addiction.

Ces formations feront l'objets d'inscriptions et d'une communication spécifique.



Pour tout renseignements sur les consultations jeunes consommateurs, rendez-vous sur : www.drogues-info-service.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de la formation :

NOM _____

Prénom _____

Institution _____

Grade/Fonction _____

Secteur d'activité _____

Adresse

Code postal _____ Ville _____

Adresse mail du la structure

_____ Adresse mail

personnel _____

Signature du participant

Avis et signature
du chef d'établissement
ou du responsable hiérarchique
ou du chef de service

Cachet de l'employeur

Formulaire à adresser pour inscription par voix électronique l'adresse suivante :

formations.martinique@federationaddiction.fr

